L'approche écossaise

Les six niveaux de qualité

Pour chaque indicateur, la qualité de ce que l'on observe peut être évaluée selon une échelle à six niveaux. Dans le contexte complexe de l'éducation, la prestation fournie peut être évaluée pour diverses raisons. Tout en rappelant que l'évaluation relève davantage d'une expertise professionnelle que d'une procédure technique, il est utile de disposer de quelques repères.

Niveau

6 *excellent* : qualité exceptionnelle ou remarquable 5 *très bien* : aspects positifs sur tous les plans

4 bien : importants aspects positifs mais quelques aspects à améliorer

3 satisfaisant: les aspects positifs compensent juste les faiblesses

2 médiocre : des faiblesses importantes
1 insuffisant : des faiblesses très importantes

Le niveau 6 s'applique à une situation constituant un modèle de référence. La vie scolaire et les acquis des élèves sont d'un très bon niveau. Les conditions pour que cette situation perdure sont réunies.

Le niveau 5 correspond à une situation où les améliorations souhaitables sont très peu nombreuses et concernent des aspects n'affectant que très marginalement le bien-être et les résultats des élèves. Tout en étant représentatif d'un très haut niveau de qualité, ce niveau doit pouvoir être atteint par tous les établissements scolaires. La situation ne justifie pas de changement significatif, mais on peut préconiser que l'école s'efforce d'atteindre le niveau 6.

Le niveau 4 concerne une situation où les aspects positifs l'emportent clairement sur les aspects à améliorer. Un tel diagnostic indique la nécessité de renforcer les points positifs et de remédier aux carences constatées.

Le niveau 3 décrit le cas où les points positifs compensent tout juste les points faibles. Là aussi, bien sûr, il s'agit à la fois de renforcer les points forts et de remédier aux faiblesses.

Le niveau 2 s'applique à une école où les aspects négatifs l'emportent sur les aspects positifs. Cette situation appelle une forte mobilisation collective et l'élaboration d'un projet d'établissement structuré.

Le niveau 1 est celui où les insuffisances sont si importantes qu'il est nécessaire de mettre en place immédiatement un plan d'action. La situation constatée pénalise lourdement les élèves. Dans la plupart des cas, elle nécessite une intervention extérieure aidant à concevoir et à mettre en œuvre effectivement un plan d'action.